

Sujet : Tr: [INTERNET] Observations enquête PPR Adour MOYEN - Monsieur Claude Sabathe - commune de Castera Lou

De : "Enquete-Publique (brnt)" - DDT 65 emis par ROGER Xavier (Chef de bureau) - DDT 65/SERCAD/BRN" <ddt-enquete-publique@hautes-pyrenees.gouv.fr>

Date : 20/06/2018 11:40

Pour : tony.lucantonio@hotmail.com, NOTE Sandrine - 65 HAUTES-PYRENEES/PREFECTURE /SCPPAT/POLE ENVIRONNEMENT-ICPE-ENQUETES PUBLIQUES-URBANISME COMMERCIAL <sandrine.note@hautes-pyrenees.gouv.fr>, JULIAN Armelle - 65 HAUTES-PYRENEES/PREFECTURE/SCPPAT/POLE ENVIRONNEMENT-ICPE-ENQUETES PUBLIQUES-URBANISME COMMERCIAL <armelle.julian@hautes-pyrenees.gouv.fr>

Bonjour,

Ci-joint les observations de monsieur Claude Sabathe concernant le PPR

Cordialement.

Xavier Roger
DDT 65

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Observations enquête PPR Adour MOYEN

Date : Tue, 19 Jun 2018 20:06:27 +0200

De : > Mairie Castera Lou (par Internet) <mairie.castera-lou@orange.fr>

Répondre à : Mairie Castera Lou <mairie.castera-lou@orange.fr>

Pour : ddt-enquete-publique@hautes-pyrenees.gouv.fr

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint le dossier d'observations de Mr Claude SABATHE.

Cordialement,

Cédric Bourgoin

1er adjoint

— Pièces jointes : —

ppri sabathe c.pdf	305 Ko
--------------------	--------

ppri sabathe cl.pdf	1,3 Mo
---------------------	--------



SABATHE Claude
3,chemin de l'alaric
65350 CASTERA LOU
0562383574

à

Monsieur le Commissaire enquêteur

Objet : demande de révision du zonage de mon habitation.

Monsieur ,

Suite à notre rencontre du premier juin 2018 à la mairie de Rabastens, comme convenu,veuillez trouver ci-joints les documents suivants :

- carte de zonage modifiée
- copie du plan cadastral : CASTERA LOU lieu dit Le Moulin
Section A parcelles 61,62,63,63bis ,64,373 .
- altitudes significatives et notice explicative.
- profil topographique sur la parcelle n°64
- profil topographique sur la départementale D 119

- carte des zones .
- témoignage du Madame CHA Maire de CASTERA LOU .

Au regard de ces éléments et d'un repérage sur site, j'espère que vous pourrez juger de la légitimité de ma requête et envisager un zonage plus favorable à la zone haute de ma propriété.

Je vous prie d'agrèer, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de ma respectueuse considération.

Castéra Lou le 19 juin 2018



SABATHE Claude

3 chemin de L'Alarie.

65350 Castéra-Loc.

Observation complémentaire du 14 juin 2018

Après consultation du PPR1 de la commune de Lescurey
j'ai remarqué que le moulin n'était pas en zone rouge alors
que la configuration est semblable au mien.

SABATHE Claude
3, chemin de l'Alaric
6535 Castéra-Iou
0562383574
0611646706

à

Monsieur le commissaire enquêteur

Notice explicative sur les altitudes significatives.

Référence	100,00	repère sur l'avaloir en fonte à l'intersection de la D 89 et du chemin de l'Alaric (limite de la zone rouge non relié au NGF)
Altitude	97,12	cote route D89 dans l'axe du pont de l'Alaric côté aval.
Altitude	97,76	cote chemin du moulin face au poteau EDF (Est)
Altitude	97,53	cote de la dalle la plus basse de la maison (cuisine)
Altitude	97,41	cote de la plateforme en gravier à l'angle sud ouest du moulin.
Altitude	96 ,43	cote bas de buse fossé de chasse vers l'aval du canal du moulin .
Altitude	96,93	cote de la ligne d'eau pour une hauteur d'eau de 0,50m sur la 119 par rapport au point de nivellement n°7.
Altitude	97,43	cote de la ligne d'eau pour une hauteur de d'eau de 1m sur la D 119 par rapport au point de nivellement n°7 (niveau qui conduirait à l'inondation de toute la plaine, phénomène inédit)

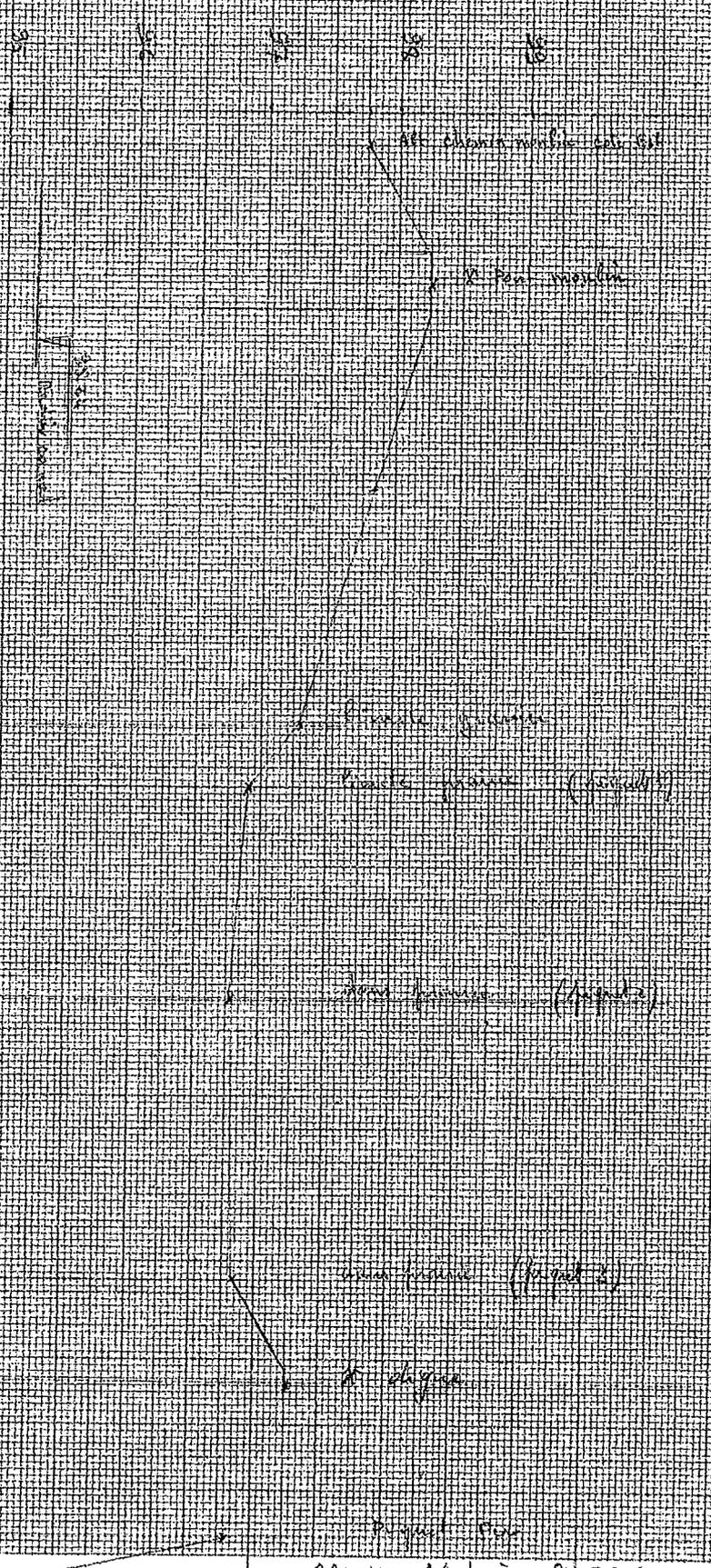
Compte tenu de ces différentes altitudes nous pensons pouvoir en déduire que dans tous les cas, même extrêmes, l'eau serait en dessous du niveau le plus bas de la maison, à fortiori pour les autres dalles 11cm et 28cm au dessus.

D'autre part, la parcelle du moulin cadastrée n° 64 comprend une zone basse avec un talus coté Alaric et au nord, la route départementale qui se comporte en digue. Ainsi , même si cette parcelle est inondable de moins de 1m, la vitesse est pratiquement nulle et se comporte en zone d'expansion avec fossé de chasse vers le canal du moulin (voir cote et carte des zones)

Coté Est, la zone haute (voir profil) protège la maison des inondations.

DISTANCE FROM POINT
 DISTANCE FROM POINT
 DISTANCE FROM POINT
 DISTANCE FROM POINT

37.76 0 0 0
 38.22 10.20 10.20 1
 39.79 40.20 30 4
 40.52 50.20 40 5
 42.19 65.1 4
 46.30 87.20 8
 47.86 90.20 8
 48.80 106.4 9
 49.24 109.4 9



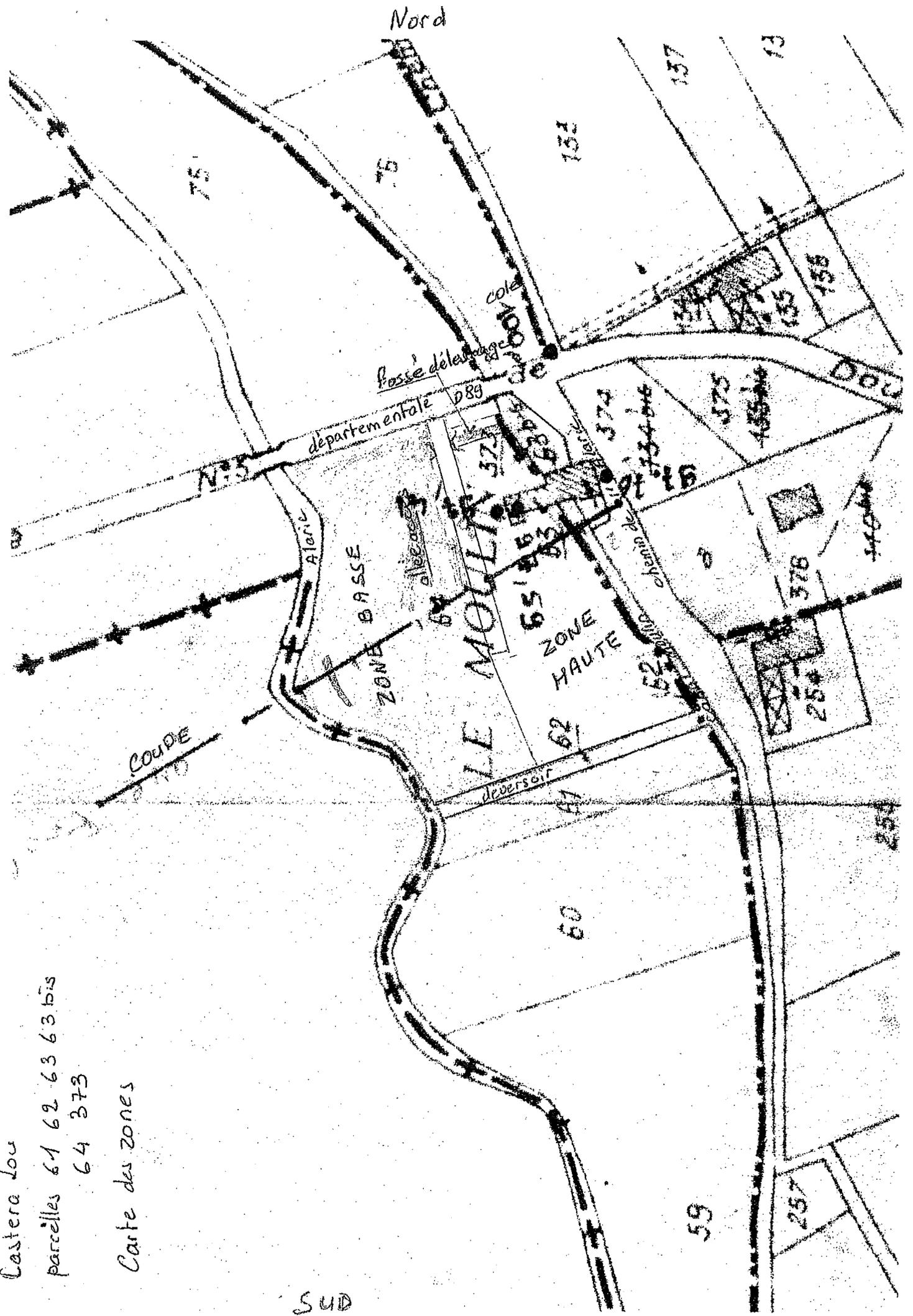
Avenue for deam CE 7/6/2015

Castéra Lou

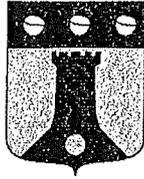
parcelles 61 62 63 63 bis
64 373

Carte des zones

SUD



Département
des Hautes-Pyrénées



République Française
Le 11 juin 2018

MAIRIE

de
CASTERA-LOU
65350

Permanences : Mardi de 19h à 20h
Vendredi de 19h à 20h

Secrétariat : lundi de 8h à 12h

TÉL: 05 62 96 69 68

ATTESTATION

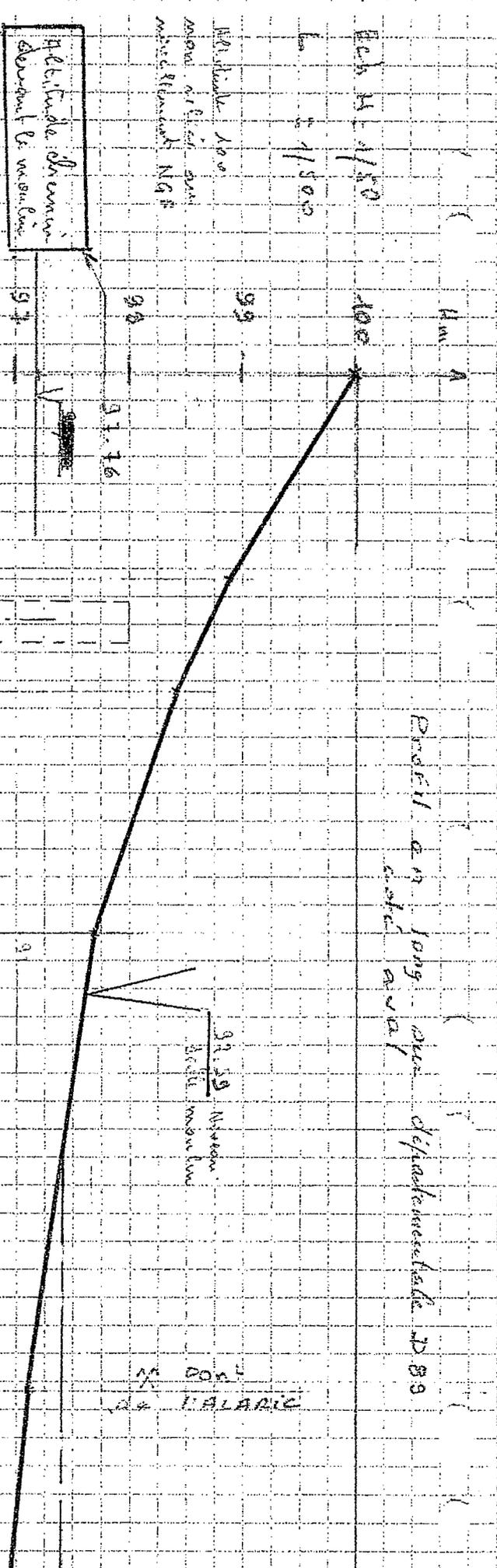
Je, soussignée CHA Sabine, Maire de Castéra-Lou, atteste que lors des fortes pluies du 9 juin 2018, alors que la commune a subi des dégâts tant dans le domaine public que dans plusieurs propriétés privées et que nous avons fait une demande de reconnaissance en catastrophe naturelle, la maison de M. Claude SABATHE dite Le Moulin sise au 3, chemin de l'Alaric à Castéra-Lou 65350, n'a subi aucune inondation et par conséquent aucun dommage.

Pour valoir ce que de droit.

CHA Sabine
Le Maire



Profil di lereng atas daerah tersebut D 83
 s.d. 1000' di atas



$A = 2,24$

No	Pangkat	Distansia (m)				
1	0	0	10.00	20.00	30.00	40.00
2	0	0	10.00	20.00	30.00	40.00
3	0	0	10.00	20.00	30.00	40.00
4	0	0	10.00	20.00	30.00	40.00
5	0	0	10.00	20.00	30.00	40.00
6	0	0	10.00	20.00	30.00	40.00
7	0	0	10.00	20.00	30.00	40.00
8	0	0	10.00	20.00	30.00	40.00
9	0	0	10.00	20.00	30.00	40.00
10	0	0	10.00	20.00	30.00	40.00

Canal Maklum

Profil No
 No. Verifikasi
 tahun dan bulan

M. DOK
 di MALANG

94.02

96.30 96.40 390 50 8

96.32 96.50 350 50 9

96.22 96.52 381 31 10

* chemin des Platanes

← A = 3.47 →

76

85

94

97

98

99

100

